

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2021 - 342 001

portant publication des listes de candidats au second tour de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale dans la commune de Digne-les-Bains le 12 décembre 2021

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
SOUS-PRÉFET DE DIGNE-LES-BAINS**

- Vu** le code électoral ;
 - Vu** le code général des collectivités territoriales ;
 - Vu** l'arrêté n° 2019-303-001 du 30 octobre 2019 portant constatation du nombre de conseillers communautaires à élire par commune à l'occasion du scrutin des 15 et 22 mars 2020 rectifié par l'arrêté n° 2019-311-003 du 7 novembre 2019 ;
 - Vu** l'arrêté n° 2021-295-020 du 22 octobre 2021 portant convocation des électeurs de la commune de Digne-les-Bains et fixant les délais et les modalités de dépôt des candidatures pour l'élection municipale et communautaire partielle intégrale les 5 et 12 décembre 2021 ;
 - Vu** le tableau du nombre de sièges à pourvoir lors du renouvellement intégral des conseils municipaux des 5 et 22 mars 2020 ;
 - Vu** les populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 dans le département des Alpes-de-Haute-Provence ;
 - Vu** l'effectif théorique du conseil municipal de Digne-les-Bains ;
 - Vu** le tirage au sort effectué le 19 novembre 2021 à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence en présence des candidats ou de leurs représentants pour l'ordre d'attribution des panneaux d'affichage électoral ;
 - Vu** les résultats du premier tour de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale dans la commune de Digne-les-Bains ;
 - Vu** les candidatures enregistrées pour le second tour de l'élection municipale et communautaire partielle intégrale dans la commune de Digne-les-Bains ;
- Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général ;**

ARRÊTE :

Article 1 : Les listes de candidats au second tour de scrutin de l'élection municipale partielle intégrale de la commune de Digne-les-Bains sont arrêtées conformément à l'annexe ci-jointe.

Article 2 : L'ordre d'attribution des panneaux d'affichage électoral correspond à l'ordre énoncé dans les listes ci-annexées.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de la préfète des Alpes-de-Haute-Provence ;
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur - Direction de la modernisation et de l'administration territoriale ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille (22-24, rue Breteuil 13281 Marseille cedex 6).

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 4 : Le Secrétaire général, Sous-préfet de l'arrondissement de Digne-les-Bains ainsi que le président de la délégation spéciale de Digne-les-Bains sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché aux emplacements d'affichage administratif de la commune et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Secrétaire général,
Sous-préfet de Digne-les-Bains



Paul-François SCHIRA

Ordre du tirage au sort : 1

Liste : TERRE DIGNOISE DEVOIR D'AGIR

Rang	Nom figurant sur le bulletin de vote	Prénom figurant sur le bulletin de vote	Candidat au conseil communautaire
1	CHALVET	Gilles	oui
2	HONNORAT	Michelle	oui
3	REYNAUD	Patrice	oui
4	PAIRE	Marie-Claude	oui
5	DE SOUZA	Benoît	oui
6	TSALAMLAL	Nadia	oui
7	REBSOMEN	Jean-Paul	oui
8	MICHAUD	Françoise	oui
9	BALLAND	Thierry	oui
10	MARGUERITTE	Françoise	oui
11	DUMONCEAU	Jacques	oui
12	CHABERT	Hélène	oui
13	LEROY	Michel	oui
14	SAMB	Clémence	oui
15	STUDLI	René	oui
16	MARIANI	Colomba	oui
17	CHAUVIN	Jean-Yves	oui
18	PRORIOI	Danielle	oui
19	GIRARD	Thierry	oui
20	HUET	Johanna	oui
21	REYNAUD	Olivier	oui
22	BOUCHER	Laurie	oui
23	PILMANN	Eric	oui
24	ALEND	Dominique	
25	DI BENEDETTO	Julien	
26	DAVID	Noémie	
27	ESMIOL	Sildric	
28	LEGRIFON	Noëlle	
29	ZANETTI	Hervé	
30	TALBI	Halima	
31	ROSE	Yves	
32	PERRIER	Morgane	
33	RESENTERRA	Thierry	
Candidat supplémentaire 1	MAGAUD	Lucienne	
Candidat supplémentaire 2	BERAL	Jean-Luc	

Ordre du tirage au sort : 2

LISTE : UNIS POUR DIGNE

Rang	Nom figurant sur le bulletin de vote	Prénom figurant sur le bulletin de vote	Candidat au conseil communautaire
1	PRIMITERRA	Geneviève	oui
2	CHALONS	Jean-Marie	oui
3	RICHER	Hélène	oui
4	SEJOURNE	Daniel	oui
5	GALLY	France	oui
6	ESMIOL	Gérard	oui
7	BARTHES	Angela	oui
8	BAUSSON	Jean-Pierre	oui
9	IMBERT	Gisèle	oui
10	REYMOND	Jean-Charles	oui
11	GASSEND-NOIR	Anne Christine	oui
12	CHAÏRAT	François	oui
13	De PINHO	Agnès	oui
14	MAZAL	Ambroise	oui
15	CHAIGNON	Laure	oui
16	BERROD	Philippe	oui
17	BOUGIS	Fabienne	oui
18	DEUNETTE	Thomas	oui
19	ICARDI	Régine	oui
20	GRAC	Christophe	oui
21	FERNANDES	Marie-Hélène	oui
22	PELLEN	Thierry	oui
23	PERMINGEAT LABOUREL	Christiane	oui
24	LUCIE	Christian	
25	MARTY	Pauline	
26	BONNET	Richard	
27	MALHER	Marie	
28	COLLOMBON	Patrick	
29	CHAUVE	Anne-Marie	
30	LAOUADI	Abdellah	
31	NIKITAS	Valérie	
32	PARADISO	François	
33	BERTHELOT	Michèle	
Candidat supplémentaire 1	LAUZON	Bernard	
Candidat supplémentaire 2	CHARRIAU	Colette	

Ordre du tirage au sort : 3

LISTE : AMBITIONS POUR DIGNE-LES-BAINS

Rang	Nom figurant sur le bulletin de vote	Prénom figurant sur le bulletin de vote	Candidat au conseil communautaire
1	GRANET-BRUNELLO	Patricia	oui
2	KUHN	Francis	oui
3	OGGERO-BAKRI	Céline	oui
4	TEYSSIER	Bernard	oui
5	THIEBLEMONT	Martine	oui
6	PIERI	Bernard	oui
7	VOLLAIRE	Nadine	oui
8	BLANC	Michel	oui
9	QUENETTE	Pascale	oui
10	SANCHEZ	Pierre	oui
11	TEYSSIER	Eliane	oui
12	MOULARD	Damien	oui
13	MISSIMILLY	Margaret	oui
14	PEREIRA	Georges	oui
15	BOCQUET	Patricia	oui
16	SOLTANI	Boulares	oui
17	CHABALIER	Sandrine	oui
18	ESTEVE	Matthieu	oui
19	ARBOUX-TROMEL	Corinne	oui
20	MARTINEZ	Jérôme	oui
21	PARIS	Mireille	oui
22	DUMOND	Bernard	oui
23	SERY	Marie-José	oui
24	THOUROUDE	Antoine	
25	COULANGE	Gwenola	
26	MEZZANO	Gérard	
27	LIKAJ	Laurence	
28	FATIO	Léon	
29	ABALHATE-GASMAT	Fatima	
30	ANDRE	Samuel	
31	CHANDRE	Bernadette	
32	EYRAUD	Michel	
33	RIVIERE-BONNEFOY	Cécile	
Candidat supplémentaire 1	CREPON	Philippe	
Candidat supplémentaire 2	TORRENT	Stéphanie	

